

# Lever l'embargo des ventes d'armes à la Chine ?

Les sanctions européennes décrétées en 1989 sont en passe d'être supprimées. Soucieuse de calmer les inquiétudes des voisins de Pékin, la France assure que la prudence restera de mise après ce revirement diplomatique dont elle est le moteur. Au grand dam des défenseurs des droits de l'homme

● Eric Chol



Jean-Philippe Béja



Valérie Niquet



Graham Watson



Jean-Jacques Monjou



Claudio Gramizzi

**P**ékin, le 4 juin 1989. Les chars de l'armée chinoise nettoient la place Tiananmen, réprimant dans le sang le mouvement démocratique du printemps. Des centaines de morts, peut-être des milliers. Horrifiée, la communauté internationale dénonce le massacre. Réunis au sommet de Madrid, les dirigeants européens adoptent, le 27 juin, une série de sanctions à l'égard de Pékin, dont un embargo sur les ventes d'armes. Le 14 juillet 1989, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, près de 200 étudiants chinois défilent sur les Champs-Élysées. La France, terre de liberté, ouvre grandes ses portes aux dissidents chinois fuyant la répression qui s'abat dans tout l'empire du Milieu.

Presque seize ans plus tard, l'Europe s'apprête à lever ce fameux embargo. Les diplomates français, qui le jugent « anachronique », « obsolète », se démènent depuis l'automne 2003 pour faire accepter à leurs voisins européens l'idée que le temps est venu de renoncer à une sanction humiliante à l'égard d'un pays avec lequel l'Europe est engagée dans un « partenariat stratégique ». « La Chine a changé depuis 1989 et n'a rien à faire dans une liste de pays bannis, aux côtés du Soudan et du Zimbabwe », explique un diplomate français. Geste politique, la levée de l'embargo est d'abord destinée à satisfaire Pékin. En retour, Paris espère que la Chine se souviendra de son geste au moment d'acheter des trains, des centrales nucléaires ou des avions... Quant aux industriels de l'armement, ils tablent sur un coup de pouce à leurs exportations.

Le travail de lobbying de la France a fini par payer : dans

les prochaines semaines (sans doute en mars), les 25 ministres des Affaires étrangères devraient décider de la levée de l'embargo, mesure devant ensuite être entérinée par les chefs d'Etat lors du sommet du Luxembourg, en juin. Pour l'heure, les négociations n'étant pas closes, les artisans de cette décision adoptent un profil bas, préférant ne pas s'expliquer publiquement.

Pour éviter de transformer la Chine en eldorado des marchands d'armes, l'Europe a certes pris des précautions : un nouveau code de conduite destiné à contrôler les exportations militaires va être adopté. Le gouvernement français, de son côté, délivre au compte-gouttes les autorisations de vente à l'étranger, veillant à garder la main sur les technologies sensibles. Reste que, en dépit de ces protections, la perspective de la fin de l'embargo suscite de nombreuses interrogations. Non seulement la décision européenne va créer une nouvelle pomme de discorde avec Washington, mais elle inquiète aussi les voisins de la Chine, à commencer par le Japon. Surtout, Bruxelles a visiblement renoncé à obtenir quoi que ce soit de la part de Pékin en échange de son geste. Du coup, les dignitaires communistes n'ont toujours pas accepté de reconnaître leur responsabilité dans le massacre de Tiananmen, ni ratifié la Convention internationale sur les droits civiques et politiques (signée en 1998), ni, enfin, renoncé à l'option du recours à la force pour la réunification avec Taïwan. Autant de signaux pour lesquels la levée de l'embargo, réclamée à cor et à cri par Pékin, aurait pu servir d'utile monnaie d'échange. Au Quai d'Orsay, on assure pourtant ne pas avoir renoncé à poursuivre discrètement le dialogue sur les droits de l'homme avec la Chine. Avec des résultats tout aussi discrets. ●



**Jean-Philippe Béja**  
Directeur de recherche au CNRS

## « La France se fait des illusions en escomptant une moisson de contrats »

**L**il ne faut pas lever cet embargo ! Rappelons les raisons de sa mise en œuvre : dans la foulée de la répression du 4 juin 1989, les dirigeants européens avaient estimé que fournir des armes sophistiquées à Pékin était dangereux, à la fois dans le contexte de l'évolution intérieure de la Chine mais aussi pour la sécurité régionale. Aujourd'hui, on nous assure que la Chine a changé et qu'il est temps de donner à ses nouveaux dirigeants un signal fort via la levée de l'embargo.

En réalité, comme on l'a vu très récemment, les nouveaux responsables chinois assument entièrement l'héritage de leurs prédécesseurs en ce qui concerne la répression des mouvements pour la démocratie de 1989. Zhao Ziyang, qui vient de disparaître, est resté pendant quinze ans et demi en résidence surveillée sans avoir été condamné : si l'on parle de l'instauration d'un Etat de droit, le

sort réservé à cet ancien dignitaire du régime prouve nettement que la démocratie n'est pas encore d'actualité en Chine ! Sans compter la manière dont sont traités les fondateurs de syndicats, les animateurs d'églises clandestines ou les dissidents politiques.

De plus, ce régime, qui refuse le contrôle de son opinion publique – pas d'élections démocratiques ni de presse libre – a aussi une politique extérieure. Or, autant la Chine adopte un comportement de puissance responsable sur l'échiquier international, autant, par rapport à la question centrale de ses relations avec Taïwan, elle continue à cultiver l'option militaire. Rappelons qu'il y a 500 missiles pointés sur Taïwan et que, dans ces conditions, une levée de l'embargo européen équivaldrait à envoyer un signal extrêmement négatif à Taïwan et à armer plus puissamment encore le bras de Pékin.

Dans ces conditions, il est désolant de constater que l'Europe, poussée par la France, œuvre à fond en faveur de la levée de l'embargo. Qu'obtiendra-t-on avec nos courbettes ? Pas grand-chose ! Car la France se fait des illusions en escomptant une moisson de contrats, civils ou militaires : l'évolution de nos échanges commerciaux avec la Chine indique que ce n'est pas lorsque nos relations politiques sont les meilleures que nos échanges en profitent. Côté chinois, en revanche, la levée de l'embargo apporterait une légitimité supplémentaire à la direction actuelle du pays : l'Europe montrerait une fois encore qu'elle a passé l'éponge sur Tiananmen. En réalité, soyons sérieux, cela fait très longtemps qu'elle a passé l'éponge. Mais la levée de l'embargo constitue justement le dernier acte symbolique qui reste. Et les Chinois semblent anxieux de l'obtenir. ☉



**Valérie Niquet**  
Directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris)

## « Si Pékin promet de ne pas intervenir contre Taïwan »

**L**'idée, avancée par la France, selon laquelle l'embargo vis-à-vis de la Chine est obsolète et que sa suppression permettrait de lever l'humiliation pesant sur le régime chinois peut se défendre. Il faut toutefois rester très prudent, en raison notamment de la perception que risquent d'avoir les pays d'Asie de ce geste européen. Certains Etats sont très inquiets de la montée en puissance de la Chine et du développement de ses capacités militaires. L'aggravation des tensions avec le Japon est déjà palpable à travers une série d'incidents récents : le rappel constant du passé historique, les incursions d'un sous-marin chinois dans les eaux territoriales japonaises, les rivalités en termes d'exploitation pétrolière dans la mer du Japon... A Tokyo, des sondages réalisés par le cabinet du Premier ministre montrent que l'image de la Chine

n'a jamais été aussi mauvaise depuis 1974. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le Japon a désigné pour la première fois la Chine comme un sujet de préoccupation à prendre en compte et à surveiller dans son nouveau programme de défense, publié en décembre 2004.

En outre, la question taïwanaise n'est pas du tout résolue. L'autorisation récente de vols aériens directs entre l'île nationaliste et le continent est bien sûr un signe encourageant, mais elle s'inscrit surtout dans le choix tactique de Pékin d'alterner les phases de tension et d'apaisement. L'objectif affiché par les dirigeants communistes d'une réunification, éventuellement par la force, reste maintenu. Dans ces conditions, si une levée de l'embargo était décidée, celle-ci concernerait une grande puissance qui n'exclut pas une intervention militaire contre un pays démocratique.

C'est pourquoi il serait assez logique, avant d'accepter de lever cet embargo, d'exiger de la part de Pékin la promesse de ne pas recourir à la force vis-à-vis de Taïwan. Naturellement, on peut toujours s'interroger sur la solidité de ce type d'engagement. Mais, sur la scène internationale, ce serait un geste important.

Inversement, la Chine a beaucoup d'avantages à espérer de la fin de l'embargo. D'abord, en tirant un trait sur le passé, les Européens donneraient à ce pays une forte reconnaissance politique. Sur le plan technologique, celle-ci se traduirait aussi par un accès facilité à des domaines sensibles dans lesquels les Chinois accusent un gros retard, comme l'observation ou les capacités de guidage des missiles. Enfin, elle ouvrirait le choix des fournisseurs d'armes pour Pékin, permettant de faire baisser les prix. ☉

“ On pourrait attendre un ou deux ans ”



Graham Watson

Président (britannique) au Parlement européen de l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe

Pour le moment, je reste opposé à la levée de l'embargo. Je me demande d'ailleurs pourquoi les Chinois ont besoin de ces armements. Est-ce que leur pays est menacé ? Non. Ce qui signifie que ces armes pourraient être utilisées pour exercer des pressions sur d'autres pays. Or, qu'il s'agisse du détroit de Taïwan, des îles Spratly, où des tensions entre la Chine et le Japon existent, il y a déjà suffisamment de risques pesant sur la sécurité pour que l'on ne vienne pas envenimer la situation.

Ensuite, nos relations avec les Etats-Unis pourraient en souffrir. Imaginez le détroit de Taïwan avec, d'un côté, des armes américaines et, de l'autre, des armes européennes ! Nous avons sans doute parfois des conceptions différentes de la politique des Etats-Unis, mais nous partageons avec eux beaucoup d'intérêts communs. Or, précisément au moment où nous entrons dans une phase de réchauffement de nos relations, nous devons éviter toute nouvelle difficulté.

C'est pour cela qu'il n'est pas

nécessaire de lever cet embargo ; on pourrait encore attendre un ou deux ans, le temps que nos relations avec les Américains s'améliorent, mais aussi le temps de voir de vrais changements de la part de Pékin. Car, pour le moment, la Chine s'est bien sûr développée de façon spectaculaire sur le plan économique, mais on n'observe aucune évolution politique. Au point que, si l'on se pose la question de savoir si le massacre de la place Tiananmen pourrait se reproduire aujourd'hui, je ne suis pas convaincu que la réponse serait non. C'est pourquoi l'Europe devrait utiliser la levée de cet embargo comme un levier pour obtenir des réformes démocratiques en Chine. Nous avons par exemple engagé un dialogue avec la Chine sur les droits de l'homme et notamment sur la Convention des Nations unies sur les droits civiques et politiques. Nous attendons que la Chine ratifie et respecte cette convention : en dépit d'un dialogue qui dure déjà depuis presque un an, nous n'avons pas vu d'avancées à cet égard. ☉

“ La Chine est le marché n° 1 ”



Jean-Jacques Monjou

Directeur régional Chine de Sofema

La Chine est une puissance en ordre de marche aujourd'hui, qui fait peur à bien des égards : sur le marché de l'armement, elle nécessite une prudence légitime, c'est pourquoi il ne faut pas s'attendre à une levée d'embargo totale, mais partielle, voire très ténue.

Du côté des entreprises françaises, la perspective de cette levée nourrit naturellement l'espoir de pouvoir vendre un certain nombre de grands produits d'armement. Après tout, la France est un bel exemple de ce qui se fait en matière d'industrie aéronautique et de défense, et beaucoup de sociétés estiment qu'elles disposent de cinq à dix ans pour profiter des opportunités qui se présentent : la Chine est justement le marché n° 1 et elle fait partie avec l'Inde des deux grands donneurs d'ordre non seulement potentiels,

mais tout à fait existants. D'ailleurs, Pékin dispose aujourd'hui des plus grosses réserves financières du monde, et peut donc mettre en place des budgets compatibles avec l'acquisition d'équipements militaires.

Cela dit, les industriels craignent de voir les Chinois acquérir par anticipation certaines technologies sensibles qu'ils pourraient mettre à profit pour développer leurs propres armements. Cela couperait court aux contrats plus juteux pour nos grands champions de l'industrie militaire. C'est donc une préoccupation tout à fait légitime et c'est pourquoi l'Etat français demeure, embargo ou pas, très vigilant sur les exportations de haute technologie. Car il est clair que les Chinois veulent hisser leur niveau de qualité, afin de pouvoir exporter : le danger est clairement là ! ☉



Claudio Gramizzi

Chargé de recherche au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip), à Bruxelles

“ Un risque de copie des produits européens ”

La mise en place de l'embargo a été un acte très fort de la part de l'Europe après le drame de Tiananmen. Pourtant, on s'aperçoit que, s'il est toujours en vigueur presque seize ans plus tard, il n'a pas empêché des livraisons de produits militaires à la Chine. Son cadre relativement imprécis a permis aux gouvernements de continuer à conclure avec Pékin des accords commerciaux dans le domaine de la défense. Avec près de 415 millions d'euros en 2003, ceux-ci représentent moins de 1 % du total du budget militaire chinois :

sans embargo, ils auraient certainement été plus importants.

Aujourd'hui, l'Union européenne est sur le point de revoir son « code de conduite » en matière d'exportations d'armes, qui régulerait les transactions vers la Chine en cas de levée de l'embargo. Les améliorations introduites seront faibles et insuffisantes. Contrairement à l'embargo, le code de conduite n'est pas contraignant et ne prévoit pas de sanctions. Très peu de garanties existent sur l'utilisation finale des armes vendues à la Chine. Les autorités chinoises vont-elles vraiment res-

pecter leurs engagements ? De quels moyens disposeront les Européens pour les y contraindre ?

Nos inquiétudes ne sont pas totalement infondées : on a retrouvé des armes chinoises au Liberia, alors que ce pays fait l'objet d'un embargo international. L'autre risque, déjà existant, est la copie illicite des produits européens qui seraient exportés. Soyons lucides : ce n'est pas l'application du code de conduite qui permettra d'éviter une augmentation des livraisons à la Chine, l'embargo lui-même ayant été appliqué de manière partielle. ☉